

Priorités, plan de travail et ressources au titre de la Convention pour la période 2013-2014

L'exécution des activités inscrites dans le plan de travail exige non seulement des ressources au titre du budget ordinaire mais aussi des ressources extrabudgétaires. En conséquence, les Parties, d'autres pays membres de la CEE et diverses parties prenantes sont invités à soutenir les activités menées au titre de la Convention pendant la période 2013-2014 par des contributions au Fonds d'affectation spéciale de la Convention, par un financement direct des activités ou par des contributions en nature. D'autres sources, en particulier le secteur privé, sont elles aussi encouragées à verser des contributions. Les Parties sont également invitées à montrer la voie en soutenant largement les activités.

Priorités

La Conférence des Parties a défini l'ordre de priorité des domaines et activités qui suivent: Programme d'aide; réunions officielles (indiquées sous «Autres activités» dans le tableau 1); élaboration d'un guide sur la méthode d'évaluation des risques; mise en commun des bonnes pratiques en matière d'aménagement du territoire et de sécurité industrielle; et autres activités pour lesquelles il existe un pays chef de file ou pour lesquelles il est prévu un appui spécifique sous forme de contributions financières ou en nature.

Tableau 1
Plan de travail et ressources pour la période 2013-2014

Domaine	Activités et pays chefs de file/d'appui	Ressources financières extrabudgétaires (en espèces et en nature)	Ressources humaines inscrites au budget ordinaire ou relevant des ressources extrabudgétaires, en mois de travail d'administrateur [P] et d'agent des services généraux [G] du personnel du secrétariat	
		En dollars É.-U.	P	G
I. Activités de base de la Convention				
Participation des Parties et autres parties prenantes	Communication ciblée (lettres d'information, communiqués de presse, brochures, site Web, participation à des forums)	15 000		
	Visites de travail et réunions de haut niveau dans les États parties	9 000		
	Visites de travail auprès d'autres parties prenantes	6 000		
Total partiel		30 000	5,0	2,0
Échange d'informations	Échange de données d'expérience et de bonnes pratiques entre les Parties, pour encourager l'organisation continue d'exercices bilatéraux de préparation	30 000		
	Activités de sensibilisation à la sécurité industrielle dans les universités (suivi de projet pilote en Arménie) <i>Pays chef de file: Allemagne</i>	30 000 (contribution en nature de l'Allemagne) ^a		
	Mise en commun de bonnes pratiques pour accroître la participation du public aux activités nationales en matière de sécurité industrielle (éventuellement en coopération avec la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement)	30 000		
Total partiel		90 000	6,0	3,0

Domaine	Activités et pays chefs de file/d'appui	Ressources financières extrabudgétaires (en espèces et en nature)	Ressources humaines inscrites au budget ordinaire ou relevant des ressources extrabudgétaires, en mois de travail d'administrateur [P] et d'agent des services généraux [G] du personnel du secrétariat	
		En dollars É.-U.	P	G
Partenariats stratégiques	Élaboration d'un guide méthodologique sur l'évaluation des risques, en collaboration avec des partenaires	30 000		
	Mise en commun de bonnes pratiques en matière de sécurité et d'aménagement du territoire ^b	40 000		
	Activités (à déterminer) destinées à sensibiliser aux risques liés à un optimisme excessif, à assurer la prévention et à maintenir un niveau élevé de sécurité, en collaboration avec des partenaires	50 000		
	Élaboration, en collaboration avec des partenaires, de lignes directrices sur l'évaluation des risques transfrontières, incluant éventuellement une description des risques d'exposition <i>Pays chef de file: Pays-Bas</i>	60 000		
	Gestion des risques dans les installations de gestion des résidus: élaboration d'une liste de points à vérifier et exercices pratiques <i>Pays chef de file: Allemagne</i>	(en nature) ^c		
	Réunion du Groupe mixte d'experts de l'eau et des accidents industriels en vue d'élaborer une liste de points à vérifier ou une méthode pour harmoniser la planification d'urgence en cas d'accidents pouvant avoir des effets sur les eaux transfrontières	20 000		
	Exécution de la deuxième étape identifiée pour aider les pays à ratifier le Protocole sur la responsabilité civile et l'indemnisation en cas de dommages causés par les effets transfrontières d'accidents industriels sur les eaux transfrontières	25 000		
	Formation en ligne sur les accidents industriels, avec le concours du PNUE et du Groupe commun PNUE-OCHA de l'environnement (<i>suite</i>)	15 000		
Réunions avec les organisations partenaires pour coordonner les activités communes	30 000			
Total partiel		270 000	18,0	4,5
Financement	Réunions de donateurs	5 000		
	Visites bilatérales	10 000		
Total partiel		15 000	1,0	0,5
Activités diverses	Huitième réunion de la Conférence des Parties	80 000		
	Réunions du Bureau, ou réunions communes avec le Groupe de travail de l'application	75 000		
	Réunions du Groupe de travail de l'application	30 000		
	Réunions du Groupe de travail du développement	25 000		
	Consultation afin de permettre aux points de contact d'examiner l'efficacité du Système de notification des accidents industriels de la CEE	40 000		
Total partiel		260 000	18,0	9,0
Total de la Section I		675 000	45,0	19,0

II. Activités d'aide au titre de la Convention

Programme d'aide	Activités au titre de la phase préparatoire (notamment au Monténégro et au Turkménistan)	15 000		
------------------	--	--------	--	--

Domaine	Activités et pays chefs de file/d'appui	Ressources financières extrabudgétaires (en espèces et en nature)	Ressources humaines inscrites au budget ordinaire ou relevant des ressources extrabudgétaires, en mois de travail d'administrateur [P] et d'agent des services généraux [G] du personnel du secrétariat	
		En dollars É.-U.	P	G
	Activités au titre de la phase d'exécution, faisant suite à un plan d'action approuvé par le Bureau (par exemple en Serbie) ^d	100 000 (à titre indicatif)		
	Activités au titre de la phase d'exécution, faisant suite à un plan d'action approuvé par le Bureau (par exemple en ex-République yougoslave de Macédoine) ^e	100 000 (à titre indicatif)		
	Réunions du Groupe de travail de l'application aux fins de l'examen des auto-évaluations réalisées et des plans d'action élaborés par les pays bénéficiaires, avec téléconférences	20 000		
	Ateliers ou réunions sous-régionaux de suivi et de formation sur les auto-évaluations réalisées et les plans d'action élaborés par les pays bénéficiaires	90 000		
	Projet relatif au delta du Danube en matière de gestion des risques, auquel participent la République de Moldova, l'Ukraine et la Roumanie (suite) Pays chef de file: Allemagne	100 000 (estimation)		
	Projet relatif au delta du Danube en matière de gestion des crises, auquel participent la République de Moldova, l'Ukraine et la Roumanie (suite)	100 000 (estimation)		
	Autres projets présentés par les pays dans le cadre des plans d'action au titre du Programme d'aide, en vertu du mécanisme cyclique	150 000		
	Deux missions consultatives	20 000		
	Assistance administrative à l'exécution du projet (agents des services généraux, 15 %)	105 000		
	Total de la Section II	800 000	32,0	12,0
III.	Autres activités du secrétariat		4,0	2,0
	Total des activités (sect. I + II + III)	1 455 000	81,0^f	33,0

^a L'Allemagne devrait en principe financer le projet à hauteur de 25 000 euros et apporter en outre une aide financière à 10 participants au maximum d'autres pays de la région de la CEE.

^b Des cofinancements pourraient être demandés par le biais du Comité du logement et de l'aménagement du territoire de la CEE.

^c L'Allemagne devrait en principe financer la totalité de l'activité concernée en nature, mais avec le concours d'experts mis à disposition par d'autres pays au titre d'une contribution en nature.

^d La Serbie a signalé qu'elle avait besoin d'une aide extérieure sous forme de services d'experts internationaux pour évaluer les matériels de formation et organiser des activités de formation destinées aux autorités ou aux opérateurs dans un certain nombre de domaines ainsi que pour conseiller les opérateurs en matière d'établissement des rapports sur la sécurité et de préparation des plans d'urgence.

^e L'ex-République yougoslave de Macédoine a indiqué qu'elle avait besoin d'une assistance technique plus étendue, pour élaborer des textes législatifs et réglementaires et des documents directifs, assurer une formation, créer des inventaires et des bases de données, définir et appliquer des plans d'urgence, organiser des campagnes d'information, et mettre en place un service d'assistance aux entreprises.

^f Un poste (P ou G) équivaut à vingt et un mois de travail par exercice biennal. En termes de ressources humaines, la mise en œuvre du plan de travail, outre un poste P-4 inscrit au budget ordinaire et un poste d'expert associé, nécessite donc deux postes d'administrateurs supplémentaires financés sur les ressources extrabudgétaires. On estime les ressources financières nécessaires pour les deux postes à 750 000 dollars É.-U. par exercice biennal, comme l'indique le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2
Ressources totales pour l'exercice 2013-2014

<i>Postes/activités</i>	<i>Montants en dollars É.-U.</i>
Activités de base de la Convention	655 000
Activités d'aide de la Convention	800 000
Personnel:	
Administrateurs, budget ordinaire	(financé sur le budget ordinaire de l'ONU)
Agents des services généraux, budget ordinaire	(financé sur le budget ordinaire de l'ONU)
Administrateur (directeur du Programme d'aide), ressources extrabudgétaires	420 000
Administrateur (fonctionnaire chargé de l'appui au Programme), ressources extrabudgétaires	330 000
Administrateur (expert associé), ressources extrabudgétaires	(actuellement mis à disposition par l'Allemagne, mais voir note à ce sujet)
Total	2 205 000

Note: Le poste de fonctionnaire chargé de l'appui au Programme est actuellement un poste P-2; le secrétariat envisage toutefois de l'élever à P-3 (le même niveau que le directeur du Programme d'aide), ce qui entraînerait une augmentation des coûts. Le poste d'expert associé est financé par l'Allemagne jusqu'au 30 octobre 2013. L'Allemagne pourrait décider de continuer à financer ce poste auquel cas il devra être cofinancé à parts égales par le fonds d'affectation spéciale (c'est-à-dire par les donateurs). Financer ce poste pendant deux ans de plus exigerait 325 000 dollars É.-U., la moitié de cette somme étant prise en charge par le fonds d'affectation spéciale; le poste pourrait aussi être financé pour un an, dans les mêmes conditions.